



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 1167-2025

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 7 avril 2025, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant :

- Règlement 1167-2025 visant à abroger certains règlements municipaux désuets

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à la page suivante : <https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/>

Bromont, ce 9<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2025.

Marie-Pier Therrien  
Greffière adjointe